

DECRET N° 86-118 du 2 Avril 1986

portant ratification des Conventions de crédits signées le 31 Janvier 1986, en vue du financement du 2^e Contrat Commercial relatif à la fourniture d'engins blindés avec des pièces de rechange et de maintenance.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le décret N° 85-254 du 17 Juin 1985 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le décret N° 86-66 du 3 Mars 1986 portant transmission au Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire pour autorisation de ratification des Conventions de crédits signées le 31 Janvier 1986 à Cotonou, en vue du financement du 2^e Contrat Commercial relatif à la fourniture d'engins blindés avec des pièces de rechange et de maintenance ;
- VU la décision N° 86-22/ANR/CP/P du 18 Mars 1986 autorisant la ratification les Conventions de crédits signées le 31 Janvier 1986 à Cotonou, en vue du financement du 2^e Contrat Commercial relatif à la fourniture d'engins blindés avec des pièces de rechange et de maintenance ;

D E C R E T E

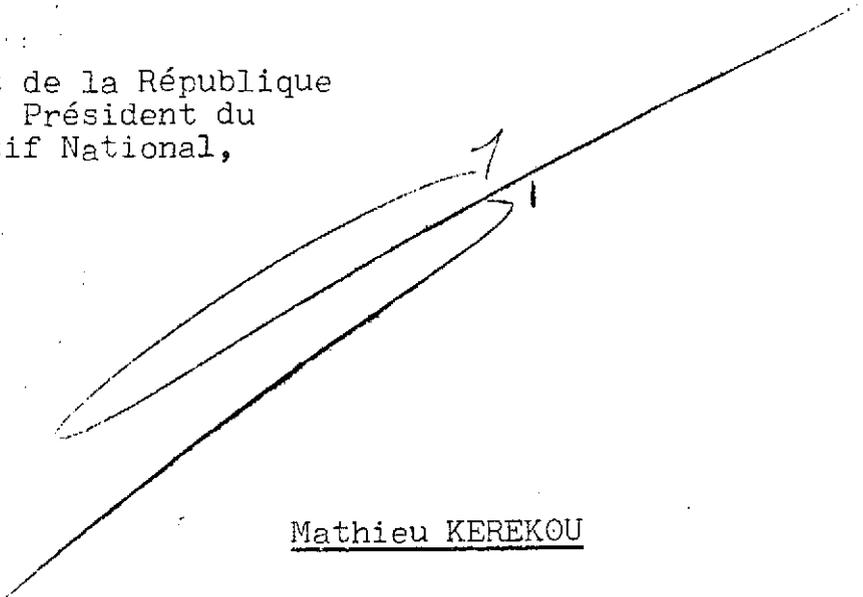
Article 1er.- Sont ratifiées, les Conventions de crédits signées le 31 Janvier 1986 à Cotonou, en vue du financement du 2^e Contrat Commercial relatif à la fourniture d'engins blindés avec de pièces de rechange et de maintenance, dont les textes se trouvent ci-joints.

.../...

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel

Fait à Cotonou le 2 Avril 1986

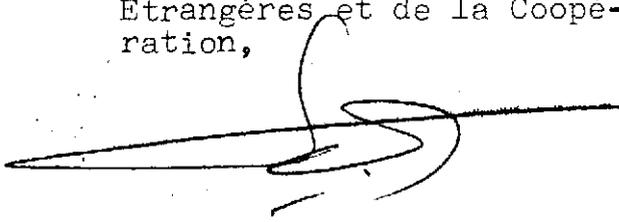
par le Président de la République
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,



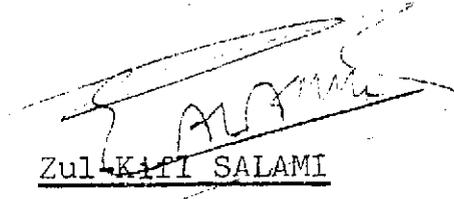
Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopé-
ration,

Le Ministre Délégué auprès du
Président de la République, Chargé
du Plan et de la Statistique,



Frédéric AFFO



Zul-Kifl SALAMI

Le Ministre des Finances
et de l'Economie



Edouard ZODEHOUGAN
Ministre intérimaire

Ampliatiions : PR 6 SA/CC 2 CP/ANR 4 PPC 2 CPC 3 SGCEN 4 MAEC-MFE-
MPS-MDFAP 8 CAA 1 Autres Ministères 11 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 10
DLC-DPE-INSAE 6 BCP 1 DAN-BN 3 DCCT 1 IGE 3 GCONB 1 ONEPI 1
JORPB 1.-